

Dialogue Social en berne



Ancrage territorial :

■ présenté comme redonnant du pouvoir au local,

■ recentrant la prise de décisions au plus près du terrain.

Ainsi depuis avril 2020, la direction du SCOO aurait pu :

■ entendre ses salariés,

■ prendre en compte et satisfaire leur légitime quête de reconnaissance, dans leur investissement face à la situation de crise sanitaire

➡ Il n'en est rien !

Dès le mois de mars, Stéphane Richard prenait la décision de maintenir le pouvoir d'achat pour l'ensemble des salariés sans avoir eu recours au chômage partiel. Une mesure louable mais l'absence de dialogue social a donné lieu à une Décision Unilatérale de l'entreprise.

Tous les salariés ont fourni un effort important à partir de la période de confinement (conseillers relation client, soutiens, transverses, RH, etc...) et avaient admis avec bon sens que seuls les salariés en contact physique avec les clients pourraient bénéficier de la prime Covid.

La décision d'Orange d'élargir cette prime aux salariés face au client, sans autre précision, sème le trouble dans les services. Chacun a été un maillon qui a permis à la grande chaîne du SCOO de répondre à la demande, de traiter les dysfonctionnements, de prendre en charge les anomalies, de servir au mieux, de rassurer nos clients, et de maintenir l'image de marque d'Orange. Pourtant ce travail à domicile ou en télétravail effectué en mode dégradé a généré du stress, et a considérablement modifié les conditions de travail des salariés. Les spécificités locales, ignorées par la direction, ont également contribué à occulter l'organisation entre les différents services et la solidarité qui a toujours existé entre eux. Les conseillers du niveau 1 sont parfaitement conscients de leur dépendance vis-à-vis du travail des conseillers en niveau 2 et de l'interactivité de tous les services entre eux. Chacun apporte sa pierre à l'édifice.

Mais pour gâcher les décisions prises initialement, les valeurs d'équité ainsi que la transparence de l'entreprise tant attendues en ont déçu plus d'un : en effet, tous les salariés n'auront pas droit à la prime! Le détail de l'attribution de la prime Covid-19 n'est arrivé que le 03 juin sur Anoo et le retour vers les salariés concernés qu'à partir du 11 juin. **L'entreprise met à mal cette solidarité entre les personnes.**

Et depuis le malaise grandit : frustration, déception, grogne et invectives ou « boycott » des entraides entre niveau 1 et niveau 2...

Si l'entreprise voulait monter les salariés les uns contre les autres, c'est réussi ! La prime covid divise...

Dans toutes les instances, les représentants CFDT constatent que le dialogue social est en berne et perçoivent les instances comme une chambre d'enregistrement. La direction siège par obligation, et non par motivation. Nous constatons un manque de considération, les décisions sont prises sans qu'aucune IRP n'y soit associé

La CFDT demande :

Cfdt: un retour à un dialogue social de qualité

Cfdt: Une reconnaissance des efforts fournis par les salariés par des moyens pérennes : au travers du **budget NAO**, du **budget ARCQ** ainsi que le versement de primes exceptionnelles pour les exclus de la prime Covid .

ENCADRER AUTREMENT ...

C'EST VOTRE CHIFFRE D'AFFAIRE ?

NON ! C'EST LE STRESS DE MES COLLABORATEURS

